

Palais-Bourbon, le "non" ferme des députés corses au Ceta

La pression monte à la veille du vote qui interviendra aujourd'hui lors d'une séance annoncée comme explosive. Les quatre parlementaires insulaires font savoir qu'ils voteront contre ce traité de libre-échange avec le Canada

Un coup de gueule. Dans une tribune publiée hier sur le site de France Info, Nicolas Hulot, l'ex-ministre de la Transition écologique et solidaire qui avait démissionné le 28 août 2018, arguant alors qu'il s'était "surpris à des moments à baisser" son "seuil d'exigence", a exhorté les députés du Palais-Bourbon à rejeter le traité de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Canada à la veille du vote solennel qui se déroule ce jour à Paris.

Le président d'honneur de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme y explique, entre autres, que le Ceta pousse l'Union européenne à modifier ses réglementations et exigences qualitatives, ainsi "pour permettre l'accès au marché intérieur européen à des produits canadiens, la Commission européenne a commencé à relever nos limites maximales de résidus (LMR) autorisées pour certaines substances et produits".

Renouvelant ses attaques contre les lobbies, Hulot rappelle que le traité prévoit de supprimer notamment les droits de douanes sur 98 % des produits échangés entre l'UE et le Canada.



Paul-André Colombani : "J'ai de grandes inquiétudes en tant que député mais aussi en tant que médecin quant à cet accord."

La séance d'aujourd'hui à l'Assemblée nationale s'annonçait déjà sous haute tension au regard des débats et d'échanges très vifs parfois ayant précédé. C'était sans compter avec la polémique qui a rajouté de l'huile sur le feu avec l'arrivée en France de la jeune militante suédoise Greta Thunberg invitée au Palais-Bourbon et faisant aussitôt l'objet d'un

"Zones grises"

boycott de la part de certains députés. Que voteront les députés corses, la question leur a été posée, ils y répondent en toute transparence. Les quatre élus se prononceront contre, avec des arguments largement partagés. Du côté des députés nationalistes,



Jean-Jacques Ferrara : "Comment peut-on mettre en place de tels échanges alors que les réglementations ne sont pas les mêmes?"

Paul-André Colombani qui parle ici également au nom de ses deux collègues et amis, Jean-Félix Acquaviva et Michel Castellani (tous trois appartenant au groupe Libertés et territoires), a eu l'occasion de manifester ses craintes à la tribune de l'Assemblée. "Je tiens à exprimer en tant que député mais aussi en tant que médecin mes fortes inquiétudes

quant à cet accord qui comporte de nombreuses zones grises. Rien ne permet actuellement d'affirmer que l'UE a les moyens d'empêcher l'entrée de viandes d'animaux nourris avec des farines de non-ruminants ou avec des protéines animales. Pour les antibiotiques utilisés comme promoteurs de croissance, c'est encore pire, il n'y a pour l'instant aucune me-

sure miroir permettant de protéger le consommateur européen. Il y a de nombreux autres exemples mais je veux mettre l'accent sur ces deux points précis car aujourd'hui vous ne pourrez pas affirmer à vos concitoyens qu'ils ne trouveront pas au rayon de leur superette de la viande qui ne contient pas de farine animale ou d'antibiotiques."

De son côté, Jean-Jacques Ferrara, le député corse LR, se dit, lui aussi, clairement "contre cet accord commercial entre le Canada et la France qui remet en cause un certain nombre de règles concernant l'alimentation du bétail. Comment peut-on mettre en place de tels échanges alors que les réglementations ne sont pas les mêmes ? C'est même assez choquant. Autre élément de réflexion, nous avons une production française enviable, avec des produits de grande qualité et qui, en outre, à l'heure où le sujet fait de plus en plus débat, prend en compte l'impact environnemental. Pourquoi cherchons-nous à importer des marchandises dont nous disposons et bénéficions de garanties de traçabilité effectives ? La démarche n'est pas écoresponsable."

ANNE-C. CHABANON